

DISCOURS JOURNALISTIQUE ET PRAGMATIQUE DU DISCOURS POLITIQUE. LE CAS DU JOURNAL LE MATIN

Pierre Louis Luné Roc¹

Le présent article tend à aborder le discours journalistique comme un type spécifique du discours politique. Nous ferons donc une analyse du discours politique. Sous ce jour, nous rejoignons Jean Dubois pour qui :

Un discours est politique, parce qu'il est l'objet d'une lecture politique. Ce qui le définit comme politique, ce n'est pas un lexique déterminé, un certain type d'arguments ou de thèmes [...] c'est le fait que le sujet parlant, le locuteur qui le constitue désire que les auditeurs en fassent une lecture politique ou bien c'est le fait que les lecteurs-auditeurs font d'un texte une lecture politique. (Dubois, 1971, p. 16)

Notre analyse qui se portera sur des éditoriaux du journal *Le Matin* (Haïti) tentera de cerner le discours politique à l'aune de ce que Patrick Charaudeau appelle le discours-commentaire politique. Charaudeau précise :

Le discours politique comme commentaire n'est pas nécessairement tourné vers une finalité politique. Le propos porte sur du politique, mais s'inscrit dans une situation dont la finalité se situe hors du champ de l'action politique : c'est un discours à propos du politique, sans enjeu politique. Du même coup, l'attitude de commentaire n'engendre pas de communauté

1 Pierre Louis Luné Roc est Professeur à l'Université d'Etat d'Haïti.

spécifique si ce n'est des regroupements circonstanciels d'individus lors d'échanges conversationnels qui ne sont pas exclusivement consacrés à la politique. Un discours de commentaire a pour particularité de ne pas engager le sujet qui le tient dans une action. [...] C'est aussi celui qui est tenu – avec plus de sérieux et d'esprit d'analyse – par les journalistes qui commentent l'actualité politique. En effet, le contrat d'information médiatique exige qu'ils le fassent hors du champ de l'action politique – mais dans le champ de la citoyenneté – et sans engager leur propre opinion. [...] Des enquêtes de terrain, délicates, devraient permettre de recueillir ces propos et de les analyser. (Charaudeau, 2005, pp. 30-31)

Si le journal *Le Matin* s'implique dans la question éthique de ce que peut faire la communauté politique haïtienne en termes d'organisation pour d'éventuels résultats positifs, la question qui se pose est de savoir quelle contribution substantielle apporte-t-il. Plus spécifiquement, il s'agit de se demander comment *Le Matin* participe-t-il de ce qu'il convient d'appeler, en référence à Jürgen Habermas, l'espace public politique haïtien ?

Du point de vue méthodologique, réaliser une analyse du discours revient à dire qu'il s'agira de comprendre des actes de parole, parce que, soutient Habermas (Habermas, 1970, p. 367), « l'unité élémentaire du discours est l'acte de parole », à son tour, formulé en expressions langagières. Et Habermas (Habermas, 1999, p. 75) poursuit : « Comprendre une expression langagière, c'est savoir comment on pourrait l'employer pour s'entendre avec quelqu'un à propos de quelque chose dans le monde. » Ce faisant, il est requis que l'expression langagière doive s'insérer dans une énonciation concrète. Ce que Habermas (Habermas, 1984, p. 87) explicite en les termes suivants : « J'appelle concrète une énonciation intégrée à un contexte qui en détermine complètement la signification. »

En outre, il faut ajouter que le discours politique est un discours reconstructif. Il s'agit de discuter ce qui a souvent été discuté, juger ce qu'on croirait avoir déjà fait l'objet d'un jugement. Sous ce jour, Jean-Marc Ferry écrit :

Ce qui est jugé valable à un moment donné : les bonnes raisons admises dans l'argumentation, renvoie à son tour aux raisons pour lesquelles ces bonnes raisons peuvent être valides. C'est

proprement l'affaire d'une reconstruction que d'explorer les contextes systématiques dans lesquels des arguments prennent force, d'autres en perdent [...]. (Ferry, 1991, p. 135)

Par ailleurs, ce discours politique s'inscrit dans le cadre spécifique et matériel (empirique) de la communauté politique haïtienne, il incombe de prendre en compte dans l'analyse à la fois le contrat de communication et le contenu du discours proprement dit. L'analyse du *contrat de communication*, elle, comme l'enseigne Charaudeau, se porte sur le dispositif instantiel d'énonciation, qui structure la situation dans laquelle se produit le discours politique. Selon Charaudeau, le dispositif concerne d'une part la situation matérielle, le médium au sens de Régis Debray, c'est-à-dire comme espace de transmission de traces communicationnelles ou discursives. D'autre part, le dispositif concerne les partenaires du contrat de communication. Lesquels ne sont pas des personnes empiriques, mais les lieux d'une intentionnalité. C'est pourquoi, il faut parler d'instances productrices ou énonciatrices d'actes de parole, qui sont considérées comme des actions intentionnelles ou normatives. Ainsi les instances (Charaudeau, *op. cit.* p. 42) sont-elles « des catégories abstraites, désincarnées ou détemporalisées, définies par la place qu'elles occupent dans le dispositif et auxquelles les individus sont renvoyés ».

Et dans le cadre précis qui préoccupe le présent exposé, il s'agit de l'instance médiatique, à travers les éditoriaux du journal *Le Matin*, observés entre novembre 2010 et février 2011. Cette analyse du contenu des éditoriaux prend en compte les critères de tout discours politique qui, pour reprendre Charaudeau, est organisé autour de deux axes : une condition d'argumentation – production des effets de preuve tendant à la véracité en vue de parvenir à persuader l'auditoire de ce à quoi croit celui qui tient le discours politique – et une condition de simplicité, comportant à son tour les procédés de la singularisation et de l'essentialisation qui, renchérit Charaudeau, s'expriment par le biais des marqueurs discursifs contingents car, porteurs de sens spécifique, ils demeurent toujours dépendants du contexte de leur emploi. Nous examinons davantage la condition de simplicité, parce que le journaliste ne trouve pas dans une situation de défense de son discours au même titre qu'un protagoniste politique qui, selon les circonstances, recourraient à des procédés d'argumentation pour se défendre, au gré d'une légitimation contingente. Le journaliste (Charaudeau, *op. cit.* p. 47) bénéficie d'une « légitimation par avance dans son rôle

d'informateur » et plus particulièrement dans le cas qui nous préoccupe, à titre d'éditorialiste, il se trouve perçu comme un analyste politique. À ce titre, il lui incombe tout bonnement d'argumenter ses propos eu égard aux normes principielles du discours ou plus spécifiquement du discours politique. Ce qui n'est pas à confondre avec les conditions d'argumentation dont parle Charaudeau, à moins que le journaliste fasse partie d'un média au service d'un régime dictatorial quelconque.

Analyse générale des éditoriaux

Fondé le 1^{er} avril 1907, le journal *Le Matin* (Haïti) <http://www.lematinhaiti.com>, sauf exception des périodes de persécution médiatique, a toujours été un Quotidien à raison d'un numéro du lundi au samedi, distribué à travers tout le pays. Néanmoins, suite à la destruction de son bâtiment par le séisme du 12 janvier 2010, *Le Matin*, en version papier, est devenu pendant quelque temps un hebdomadaire, à l'instar de son voisin *Le Nouvelliste*, fondé le 2 mai 1898 qui, jusqu'au 2 août 1899, s'appela aussi *Le Matin*. Ce qui nous exige à préciser que, pour la période concernée, *Le Matin* fonctionnait comme un hebdomadaire ; mais, par la suite, il redevient un journal comme auparavant et nous le retenons pour cet article à ce titre. Il fait partie des médias indépendants et à cet égard, nous l'abordons comme étant une initiative de la société civile haïtienne, en tenant l'hypothèse qu'il participe de l'espace public politique haïtien. Nous verrons à quelle image l'éditorialiste recourt pour traduire la présupposition d'indépendance du journal. Et quant aux éditoriaux qui préoccupent le présent article, il importe de préciser également que tous les numéros n'en ont pas. C'est ainsi que notre observation effectuée entre novembre 2010 et février 2011 ne nous fournit que huit éditoriaux. Tous les éditoriaux sont titrés et paraphés par le journaliste Daly Valet (ici éditorialiste).

Le choix de la période est fait particulièrement au regard du processus électoral devant conduire au remplacement de René Préval et nous retenons trois éditoriaux dont deux se portent sur le processus électoral et le dernier sur la fin du mandat de Préval. Il s'agit plus précisément de « *Vacuum !* » et « *Attrape-nigaud !* », d'une part, et de « *Coup de force !* », d'autre part.

L'éditorialiste en pré-titrant tous ses éditoriaux avec la mention « *En DO Majeur* », reproduite sur un fragment de portée vise à amener le journal *Le Matin* à une autodéfinition, susceptible de convoquer diverses questions. Pour nous, si tant est qu'il s'agisse, au-delà de la métaphore

de la tonalité de la composition musicale, d'une autodéfinition comme étant un modèle indispensable à toute la communauté politique voire à toute la formation sociale haïtienne allant de ses modes institutionnels à ses modes organisationnels, l'enjeu est de savoir si le but ultime du journal est de parvenir à une critique radicale de la politique haïtienne, du moins dans la présente conjoncture ou s'il ne s'agit que de la défense de son image par le biais de la revendication d'une suprématie médiatique à titre de média indépendant.

Quant au premier élément d'analyse, il concerne les titres en tant que tels : « *Vacuum !* », « *Attrape-nigaud !* » et « *Coup de force !* ». L'éditorialiste recourt à ce que Charaudeau appelle les *conditions de simplicité* à travers le double procédé de *singularisation* et d'*essentialisation*. Dans le contexte de leur emploi, les titres exprimés à travers l'imbrication de *phrases exclamatives* et de *mots* ou de *syntagmes nominaux* figés appellent à une condamnation. Condamnation de la vacuité y relative ou ce que celle-ci provoque. Condamnation de la fourberie qu'occulte ce piège-à-nigaud. Condamnation des nigauds attrapés. Condamnation du coup de force et le cas échéant de ses conséquences. Plus loin, nous retrouvons d'autres marqueurs de conditions de simplicité dans ces éditoriaux. Nous les examinons respectivement.

1. « *Vacuum !* »

« *Vacuum !* », éditorial du numéro intitulé « *Spécial Présidentielle 2010* », exprime la tension entre la condamnation de ce qu'il conviendrait d'appeler les procédés populistes ou le populisme tout court, en tant que corruption du débat démocratique, pour reprendre Pierre-André Taguieff (Taguieff, 2007), et la promotion de ce même débat. Janus à double visage. L'éditorialiste met en relief notamment l'opportunisme du populisme, mais aussi l'inconséquence et l'indifférence politiques le cautionnant, lesquels lui donnent libre cours. Nous nous limitons à la seule dimension politique, mais la critique radicale de l'éditorialiste table sur les différentes sphères de la formation sociale haïtienne. Autant dire qu'une lecture politique, toute seule, ne parvient pas à épuiser toutes les ambiguïtés, sinon toutes les ressources analytiques, qu'accusent les éditoriaux. Selon Valet, la vacuité politique en question découle d'autres vacuités. Elle résulte de tout ce qu'occulterait l'idéologie du misérable comme idéologie dominante haïtienne, parce que le misérabilisme est avant tout cette absence d'idéal dont parle Valet. Il

écrit : « À entendre parler et déparler ceux qui, plus ou moins capables, aspirent humblement à nous gouverner, et ceux qui, foncièrement incapables, rêvent incongrûment de régner sur nous dans la continuité de l'Haïti à répudier, on dirait qu'ils perdent tous de vue que l'Haïti des secousses sismiques récurrentes, des sans-abris, du choléra et des ouragans tapageurs, a vraiment d'idéal. [...] Le comportement des élites politiques établies n'en finit pas de décontenancer et d'embrouiller les électeurs. C'est un exercice vraiment fastidieux que de vouloir les situer à l'échelle des idéologies, dans leurs choix et positionnements stratégiques et par rapport à nos tourments réels de peuple. »

Par ailleurs, l'éditorial accuse ce que nous traduisons comme étant des indicateurs du populisme dans ses manifestations et ses corollaires. Cynisme, opportunisme, démagogie, indifférence, mystification s'entrecroisent pour provoquer l'un des corollaires et que le contexte permet d'exprimer par la notion de *dionysiaques plébiscitaires* – concept que nous expliciterons plus loin. Valet avance : « Nos foules et électeurs ont toujours été de grands sentimentaux. Nos options politiques et nos votes ne résultaient pas forcément de délibérations citoyennes rationnelles et bien informées. Et Dieu, nos affairistes politiques les plus fûtés en ont grassement tiré profit de longue durée. Ils ont usé de tous les artifices et expédients pour dérouter, pervertir les appels au peuple, nos grands rendez-vous électoraux, et pour subvertir l'ordre républicain. [...] Il faut reconnaître que le milieu haïtien ne se prête ni matériellement ni culturellement à l'émergence de grands partis porteurs de projets mobilisateurs. D'autant que les mi-lieux d'argent et de pouvoir en Haïti se sont toujours historiquement arrangés par croupions interposés pour confisquer le pouvoir par la ruse, la violence, les fraudes électorales et la corruption. »

Cela étant, il convient de faire remarquer que l'éditorialiste exprime d'une part l'idéal de délibérations citoyennes rationnelles et bien informées et d'autre part l'émergence de partis politiques, capables de traduire une part de cet idéal en projets et le cas échéant en agendas pertinents et faisables. En d'autres termes, il exprime l'un des éléments fondamentaux eu égard à l'émergence de l'État de droit démocratique. Sous ce jour, il surligne également un problème éthique spécifique quant à la conjoncture électorale. Il ajoute : « Le financement des campagnes des dix-neuf candidats actuels à la présidence se fait dans une opacité déroutante voire suspecte et troublante pour certains. L'absence de cadre normatif contraignant se prête évidemment aux extravagances et dépenses électorales incontrôlées. Le jeu de l'alternance politique

démocratique et régulière se retrouve comme faussé durant ces joutes électorales aux relents de poker coquin. »

Dès lors, la conjonction de l'ensemble de ces marqueurs constitue la vacuité en question. Valet expose la synthèse suivante : « Le vide programmatique dans lequel s'inscrit l'actuelle campagne électorale. On assiste à une trivialisatation de l'idée de projets et de débats, de telle sorte que la majorité des candidats semble n'avoir que leur bonne ou leur mauvaise mine à offrir aux électeurs à titre de programmes. Un vacuum qui se lit dans les oppositions binaires factices du type 'continuité vs changement'. La rupture est-elle vraiment possible entre des cousins complices, accidentellement rivaux ? Le pays n'est pas vraiment mobilisé sur les grands enjeux et clivages structureaux. C'est comme la mort du politique en tant que lieu d'articulation, d'agrégation et de médiation des tensions et contradictions sociétales. »

In fine, face à ce vacuum, tendant notamment à un affaiblissement voire à un effacement du politique, l'éditorialiste appelle à un agir responsable, si tant est qu'il faille prétendre à l'utopie d'une transformation nationale. Il renchérit : « Pourtant, en dépit de cet héritage apparemment indécrottable, il va falloir, à nouveau, voter le 28 novembre prochain. [...] L'abstention ne saurait être une option. Les fraudes officielles se nourrissent généralement du consentement tacite et de l'apathie d'électeurs démissionnaires. Il va falloir voter. Malgré tout. Malgré ce CEP¹ décrié. Massivement. Sans peur ni complexe. Pour l'autre Haïti. »

2. « Attrape-nigaud ! »

« Attrape-nigaud ! » s'accuse comme suite du précédent. L'éditorialiste choisit ce titre pour mieux illustrer ce que nous désignons sous le concept de *dionysiaques plébiscitaires* du 28 novembre 2010 (pour la Présidence et le Parlement), concept que nous explicitons sous les termes suivants. L'on parlera de *dionysiaques plébiscitaires* pour tout scrutin qui ne suit pas les normes et les principes que requiert un processus électoral. Le désordre sous telle ou telle forme y prévaut du début à la fin. Et la notion d'attrape-nigaud qu'évoque l'éditorialiste y correspond ou mieux en constitue une illustration.

1 Acronyme de Conseil Électoral Provisoire : Cour électorale en Haïti.

Par ailleurs, Valet recourt à d'autres marqueurs de singularisation et d'essentialisation, toujours dans le même objectif de condamnation. *Primo*, l'on y retrouve le proverbe classique : « *Per fas et nefas.* » *Phrase définitionnelle* à valeur gnomique tablant sur sa dimension paradoxale. *Secundo*, « 2006 ». Date à valeur référentielle figée. *Tercio*, cette séquence de phrases faites de syntagmes figés : « *Une vaste comédie des urnes* » ; « *Fiasco en termes d'organisation* » ; « *Fraudes* » ; « *Intimidation d'électeurs* » ; « *Faible taux de participation* » Et *quarto*, deux phrases nominales interrogatives composées de syntagmes alliant un nom et une expansion adjectivale : « *Compromis autoritaire ?* » puis « *Compromission démocratique ?* ». Quitte à faire remarquer que la taxinomie de Charaudeau que nous suivons ne prend pas en compte les interrogatives, comme elle le fait pour les exclamatives.

D'un autre côté, il faut remarquer que l'éditorialiste identifie le leader populiste René Préval comme auteur de cet attrape-nigaud. Selon Valet, le leader populiste s'évade comme Dionysos plongé dans son sommeil d'ivresse. Il s'isole dans une sorte d'exil fictif, notamment sous l'effroi d'un exil réel. Et en tant que populiste, Préval atteint la phase paroxysmique de confusion entre démophilie, démophobie et démolâtrie et à suivre Valet, il prend déjà l'allure d'un Führer totalitaire : il se recroqueville dans l'échalote de ses coryphées, dans le petit cercle de ses fanatiques. Valet précise : « La phobie de l'exil rendait notre président de la République maniaque, méfiant, suspicieux de son entourage, et surtout de ceux qui ne sont pas de son petit cercle de complices et de confidents. M. Préval s'enfermait dans un isolement qui faisait de lui un homme seul. Une sorte de loup solitaire qui, de son antre, ne se préoccupait que de postérité et de survie. [...] En fait, le président de la République ne se souciait, maladivement, que de Préval après Préval. »

Par ailleurs, l'éditorial expose l'effet de doublure caractéristique de Préval durant tout son régime. Doublure des factions vétustes internes. Doublure des empires du Nord. Doublure des nouveaux empires du Sud. « *L'homme de marmelade* » comme le glosent les critiques en Haïti et que Valet supputera avec la précision de « *natif*

*de Marmelade*¹ ». Néanmoins, plus que la fêrue des factions internes, l'éditorialiste tablera sur la doublure internationale, symbolisée par l'équipe arbitrale des Américains. Selon l'éditorialiste, la relation entre Préval et les Américains constitue un imbroglio où s'enchevêtrent amalgames et ambiguïtés. Janus à double visage vacillant entre Charybde et Scylla. Il écrit : « Les Américains s'inquiétaient de l'état de santé du président Préval [...] de sa rechute dans l'alcool. Il y a aussi son imprévisibilité, sa manie de l'improvisation, ses méthodes de gouvernement erratiques qui dérangent. Malgré tout, René Préval représentait aux yeux des diplomates américains 'l'unique politicien d'influence en Haïti', 'l'homme indispensable' pour asseoir et réaliser leur agenda haïtien. Le natif de Marmelade était utile. Ses desseins anti-démocratiques ne paraissaient pas embarrasser outre-mesure ces hérauts venus d'ailleurs, ces parangons des vertus démocratiques, donneurs de leçons et évangélistes du savoir-vivre et du savoir-être dans la modernité politique à l'occidentale. Compromis autoritaire ? Compromission démocratique ? »

Et pour mieux introduire les *dionysiaques plébiscitaires attrape-nigauds*, l'éditorialiste se réfère à la conjoncture politique elle-même, la transition – susmentionnée – en vue de mieux justifier son appel à la condamnation de l'attrape-nigaud. Il renchérit : « Haïti se trouve engluée et piégée depuis un quart de siècle dans une transition démocratique sans fin et chaotique, on ne saurait se contenter de hausser les épaules pour tout laisser passer. [...] Les règles du jeu démocratique ne sauraient servir de monnaie d'échange ni de marchepied commode dans les calculs de nos dirigeants et dans les tractations des chancelleries étrangères avec le Palais national. » Encore faut-il s'arrêter brièvement sur un marqueur discursif spécifique. Il s'agit du « On » dans « on ne saurait [...] ». Ici, Valet revendique le rôle d'interprète de ceux qu'ils convoquent à l'agir responsable. Ce qui revient à dire en ses propres termes : « La frange responsable et pragmatique du pays [...] ».

Dès lors, il conviendrait de cerner la notion d'*attrape-nigaud électoral* qui s'illustre de la façon suivante : « Le scrutin du 28 novembre semble relever d'une drôle de farce. Une vaste comédie des urnes.

1 Marmelade (Artibonite, Nord-Ouest) est la ville où naquit Préval. Néanmoins, les critiques acerbes tablent sur un amalgame d'un message crypté pour parler de Préval comme président de doublure. Amalgame crypté. Entre l'homme de Marmelade et l'*homme de marmelade*. L'on verra dans quel contexte Valet viendra avec le syntagme « le natif de Marmelade ».

Fiasco en termes d'organisation. Fraudes. Intimidation d'électeurs. Faible taux de participation. Le désordre fut tel qu'il semble participer d'un projet de mainmise sur le processus électoral par le chaos ordonné. [...] Tous ont eu leur compte. Mais, dans la pagaille. Les résultats de cette élection seront également imposés dans la pagaille. Per fas et nefas. Soit, comme en 2006, par l'activisme sans bornes d'une certaine communauté internationale prisonnière de ses agendas arbitraires et moins soucieuse d'équilibre politique rationnel et durable. Soit par la rue, sur le mode renversé d'un Montana assiégé. [...] Les élections en Haïti semblent sur le point de demeurer pour longtemps encore des attrape-nigauds. » Cela dit, il résulte une cacophonie générale, un imbroglio. Nous le désignons mieux par le concept de *dionysiaques plébiscitaires*. Nous le distinguons de la notion de *dionysiaques plébésiennes* qui, elles, correspondent aux manifestations [de mégafoules] provoquées sous *effet populiste*. Et l'évocation de « 2006 » permettra de l'élucider davantage.

Valet évoque 2006 comme date figée. 2006 correspond aux *dionysiaques plébiscitaires* suite auxquelles Préval prendra pension au Palais National. *Prime facie*, 2006 équivaut au « Montana assiégé ». Et si l'on se limite à 2006, l'*alternative* exprimée par le marqueur discursif « soit » poserait *a priori* problème. Néanmoins, elle n'en pose pas, parce que les *dionysiaques plébiscitaires* de 2006 ne sont pas les seules qu'expérimente Haïti dont le verdict se voit prononcé par l'effet des *dionysiaques plébésiennes*. 1990 reste et demeure un témoignage historique authentique. Cela dit, 2006 est plutôt l'enchevêtrement de l'activisme outrancier de ladite communauté internationale et le Montana assiégé. Si l'on se réfère à 28 novembre 2010, 2006 signifie au premier chef un imbroglio électoral, archétype de *dionysiaques plébiscitaires*. Mardi 7 février 2006, « élections » générales (Présidence et Parlement) en Haïti. Suite aux chiffres partiels annoncés par le CEP la nuit du 10 février, le populiste Préval fit gagner les rues par des mégafoules de sympathisants pour exiger la proclamation de sa victoire. Les manifestations ainsi provoquées – ce que nous désignons par la notion de *dionysiaques plébésiennes* – qui allèrent occuper les rues de Port-au-Prince pendant cinq jours et supportées par ladite communauté internationale, finirent par forcer le CEP à concéder la victoire à Préval. Et au troisième jour de ces manifestations (lundi 13

février), les mégafoules envahirent l'*Hôtel Montana* où siégea le CEP¹ du moins pour ses déclarations officielles. Et c'est à ce titre que Valet emploie la notion de *Montana assiégé*, qui finit par devenir synonyme de *dionysiaques plébiscitaires*. D'ailleurs, en la faisant précéder de l'expression « *mode renversé* », Valet entend traduire qu'à l'inverse, les *dionysiaques plébésiennes* exigeront que le verdict aille au détriment de Préval, l'auteur de l'*attrape-nigaud – électoral*.

3. « *Coup de force !* »

De son côté, « *Coup de force !* » fait suite à « *Attrape-nigaud !* ». Si nous continuons notre cheminement avec Charaudeau, il convient de souligner deux marqueurs spécifiques d'un discours politique. Premièrement, l'on retrouve une *phrase définitionnelle* tablant sur le tautologique et qui, *a fortiori*, renforce la condamnation en l'insérant dans la contingence de son contexte. Valet soutient : « En période de transition démocratique, un coup de force est un coup de force. » *Secundo*, dans le même cadre, une *phrase nominale* composée de syntagmes figés : « Du patrimonialisme en puissance. » Et, pour introduire le « *Coup de force* », Valet évoque son auteur. Toujours s'agit-il de Préval. À cet égard, Valet note : « Minuit avait sonné le lundi 7 février 2011 pour M. René Préval et son mandat de président. L'horloge légale des gens normaux avait marqué la fin du règne tumultueux, mais pâle et maigre en termes de réalisations, d'un homme de pouvoir ombrageux et astucieux. [...] l'exercice actuel du pouvoir par celui-ci s'inscrit désormais dans une légalité contestable et légitimement contestée. »

Par ailleurs, Valet dresse également un portrait de Préval dans la manière dont il s'enferme dans son cynisme de régime populiste ou encore bonapartiste. Il présente simultanément le président et la présidence et finit par faire ressortir qu'avec Préval, la déchéance institutionnelle inhérente à tout régime populiste – régime bonapartiste – excède jusqu'à atteindre le seuil d'excroissance de *bananiérisation*. Valet précise : « Un vieux routier des voltiges et des traquenards politiques, passé maître dans l'art de l'esquive et des coups fourrés. Il y a comme une sorte de réconfort jouissif dans cette manie obsessionnelle à se jouer de tout le monde et des lois de la République. La fonction présidentielle s'est ainsi lamentablement trivialisée pour prendre une dimension ludique, incivique et déstabilisante. Quand les remparts

1 Le CEP se compose en principe de neuf membres.

institutionnels et que les structures légales et régaliennes encadrant l'exercice du pouvoir sont rendus délibérément caducs, la République devient forcément bananière et dépravée. Le pouvoir d'un seul sur et contre tous ? Du patrimonialisme en puissance. »

Ce faisant, nous pourrions soutenir la thèse suivante. Le dévoiement institutionnel spécifique à un régime populiste conduit à la *bananiérisation*, lorsque le parallélogramme des forces en présence dans les différentes arènes politiques et sociales empêche ce régime populiste de parvenir directement à un régime totalitaire. Des études approfondies devraient permettre d'explicitier cette thèse. Quant au régime de Préval, il nous semble qu'il en constitue un prototype. Il est populiste par nature et la tablature sur laquelle il repose est – historiquement – totalitaire, mais il advient que, si tant est qu'il parvienne à phagocyter toutes les institutions de médiation républicaines, il n'arrive pas à imposer une mainmise totale sur toutes les forces en présence dans les différentes arènes. Entre Charybde et Scylla vacille son visage de Janus. Il ne parvient pas à se transmuter en un régime totalitaire dans le sens classique du terme et cela l'oblige donc du moins provisoirement à stagner dans la *bananiérisation*, comme une voie provisoire de totalitarisation (ou de totalisation). Dès lors, nous pourrions introduire ce que l'éditorialiste entend dans le contexte – susmentionné – par « *coup de force* ». Valet renchérit : « En période de transition démocratique, un coup de force est un coup de force. Fusse-t-il d'inspiration civile. Car, comme à l'occasion des putschs militaires, il s'agit avant tout d'un déraillement du processus d'institutionnalisation démocratique, d'une perversion, d'un piétinement, et du contournement abusif des principes républicains pour imposer ses propres lois draconiennes et instaurer de nouvelles pratiques de gouvernement qui jurent avec les coordonnées d'un État de droit. »

En revanche, si tant est que l'on envisage de dépasser la déchéance bananière dans laquelle gît le régime populiste de Préval, il conviendrait de chercher ses racines au-delà d'elles-mêmes : celles-ci s'enfoncent dans les terres fertiles de diverses autres déchéances. À cet effet, Valet précise : « Les variables explicatives sont à chercher plutôt dans les choix des élites. Les options que privilégient ces dernières reposent essentiellement sur des gains personnels et clientélistes momentanés au sacrifice de tout investissement citoyen, soutenu et durable dans la modernisation du pays. [...] La crise s'alimente aussi de l'atrophie de la société civile et de l'implosion des partis politiques. Les groupes

organisés ont comme perdu toute prise sur le devenir politique du pays. Ils sont tous mis hors circuit dans les processus politiques. »

À cet égard, Valet conclut cet éditorial, à l'instar de « *Vacuum !* », par un appel à un agir responsable pour un dépassement de soi au bénéfice d'un projet pertinent pour le compte de toute la communauté politique haïtienne. Bref, dirions-nous à une assomption radicale de soi de la communauté politique. Aussi renchérit-il : « C'est à ces incivismes, cette déperdition sociale, ces défaillances structurelles internes, cette panne de leadership visionnaire, ces coups répétés contre la démocratie et à ces développements politiques attentatoires à l'ordre constitutionnel et au prestige d'Haïti qu'il faut donner un coup d'arrêt. »

Ce faisant, si nous remontons à notre question de départ, nous pourrions par la suite avancer l'hypothèse selon laquelle le journal *Le Matin*, à travers le médium de ses éditoriaux, participe de l'espace public politique haïtien, en ce sens qu'il thématise un ensemble de sujets portant préjudice au Soi de la communauté politique haïtienne. Autrement dit, des situations considérées comme problématiques soulevant la question éthique de ce qu'il faut faire ou réaliser pour le compte de ladite communauté politique. Et que, selon Habermas :

L'espace public politique est une caisse de résonance apte à répercuter des problèmes, qui doivent être traités par le système politique. L'espace public est un système d'alerte doté d'antennes peu spécifiques mais sensibles à l'échelle de la société dans son ensemble. [...] Il se décrit le mieux comme un réseau permettant de communiquer des contenus et des prises de positions, et donc des opinions ; les flux de communication y sont filtrés et synthétisés de façon à se condenser en opinions publiques regroupées en fonction d'un thème spécifique. (Habermas, 1992, pp. 386-387)

À ce titre, il conviendrait aussi de tenir l'hypothèse selon laquelle le journal *Le Matin*, si tant est qu'il se maintienne dans la sphère de média indépendant, en tant qu'initiative de la société civile, contribue également à promouvoir la démocratie délibérative – fondée, *in fine*, sur la discussion argumentée comme délibération. Ce qui rejoint donc cette assertion de Habermas (Habermas, *ibid.*) : « Pour former démocratiquement l'opinion et la volonté, il faut un afflux d'opinions publiques informelles telles qu'elles se développent idéalement dans un espace public politique non investi par le pouvoir. » Cela dit, des études

empiriques élargies et approfondies tablant sur divers paramètres du journal devraient permettre de rendre compte de cette hypothèse, telle que formulée en ses deux moments.

Références

- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique. Les masques de pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Dubois, J. (1971) in Jean-Baptiste MARCELLESI. *Le congrès de Tours (décembre 1920). Études sociologiques*. Paris : Le Pavillon Roger Maria.
- Ferry, J.-M. (1991). *Les puissances de l'expérience. Essai sur l'identité contemporaine*. Tome I : *Le sujet et le verbe*. Paris : Cerf.
- Habermas, J. (1992). *Droit et démocratie. Entre faits et normes*. Traduction française de Rainer Rochlitz et de Christian Bouchindhomme. Paris : Gallimard.
- Habermas, J. (1970). *Logique des sciences sociales et autres essais*. Traduction française de Rainer Rochlitz, Paris : PUF.
- Habermas, J. (1999). *Vérité et justification*. Traduction française de Rainer Rochlitz. Paris : Gallimard.
- Habermas, J. (1984). *Sociologie et théorie du langage*. Traduction française de Rainer Rochlitz. Paris : Armand Colin.
- Taguieff, P.-A. (2007). *L'illusion populiste. Essai sur les démagogies de l'âge démocratique*, Paris : Flammarion.